



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENCONTRE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE 2020 Concours photographique « *Volontariat et engagement citoyen* »

RÈGLEMENT

Article 1 : objet

La préfecture de la Haute-Saône organise un concours photographique sur le thème du volontariat et de l'engagement citoyen.

Sont exclus du présent concours les photos sans lien avec le département de la Haute-Saône.

Article 2 : modalités de participation

Chaque candidat(e) renseigne la feuille de participation ci-jointe et le contrat visé à l'article 5.

Chaque candidat(e) ne peut transmettre qu'une seule photographie, en format numérique, en couleur ou en noir et blanc.

La feuille de participation et la photographie sont adressées par voie électronique à l'adresse pref-communication@haute-saone.gouv.fr. Nous accuserons réception de votre participation.

La date limite d'envoi est fixée au vendredi 16 octobre inclus.

Article 3 : jury

Le jury est composé comme suit :

- Aurélie CONTRECIVILE, Directrice des services du Cabinet de la préfecture de Haute-Saône,
- Colonel FAUCON, commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Saône,
- Commissaire Jonathan BIWAND, Directeur de la direction départementale de sécurité publique de la Haute-Saône,
- Commissaire Nicolas GRAYER, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Montbéliard-Héricourt,
- Colonel Fabrice TAILHARDAT, Directeur du Service Départemental de lutte contre les Incendies et de Secours.

Article 4 : prix

1^{er} prix : une demi-journée à la découverte d'un service des forces de la sécurité intérieure du département de la Haute-Saône

2^{ème} prix : une mallette sécurité civile (documentation sécurité civile, jeux) et des goodies

3^{ème} prix : un livre La grande histoire des sapeurs-pompiers de Clive Lamming

Les prix seront remis lors d'une manifestation publique en préfecture.

Article 5 : propriété intellectuelle et autres droits liés.

En application des articles L.131-2 et L.131-3 du Code de la propriété intellectuelle, un contrat relatif aux droits de propriété intellectuelle est établi entre le (la) candidat(e) et la préfète de la Haute-Saône.

Article 6 :

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
1 rue de la préfecture
70000 VESOUL

Courriel : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

Tel : 03 84 77 70 12



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENCONTRE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE 2020

***Concours photographique
« Volontariat et engagement citoyen »***

CONTRAT

**Relatif aux droits de la propriété intellectuelle
du concours photographique de la préfecture de la Haute-Saône**

Entre

Le (la) candidat(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

et

Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Saône

Le (la) candidat(e) visé(e) ci-dessus s'engage à ne pas réclamer de rétribution relative à l'exploitation par la préfecture de la Haute-Saône, de sa photographie.

La préfète de la Haute-Saône s'engage à ne pas réaliser d'exploitation commerciale de la photographie, et à mentionner le nom et prénom du (de la) candidat(e) à chaque reproduction.

Fait à _____, le _____

Le (la) candidat(e)

La Préfète

Signé



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENCONTRE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE 2020
Concours photographique
« *Volontariat et engagement citoyen* »

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse électronique :

Envoie ci-joint une photographie Volontariat et engagement citoyen :

.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours ci-dessus.

Fait à

Le : / / 2020

Signature :